

Initiatives qualité

Extrait de la plateforme en ligne Initiatives qualité de la FMH, état en juillet 2017 (www.fmh.ch → Services → Qualité → Initiatives qualité).

Certification en oncologie – un projet de la SSOM

Brève description:

Jusqu'ici, de très nombreux oncologues et patients n'avaient pas accès à un modèle de certification multiorgane tenant compte du fait que notre prise en charge est en grande partie décentralisée et assurée par des cabinets privés ou des services hospitaliers ambulatoires.

Avec ce projet, la SSOM a voulu permettre à tous les patients oncologiques de bénéficier en Suisse d'une prise en charge de proximité et de qualité élevée.

Notre label qualité met l'accent sur les recommandations de traitement fondées sur les preuves incluant une prise en charge interdisciplinaire et interprofessionnelle. Les mesures à observer suivent une approche axée sur les processus et respectent l'approche concurrentielle de notre pays.

La certification comprend cinq dimensions. Qualification du personnel spécialisé; forme et contenu du tumor board y c. compte rendu; bases scientifiques de la prise en charge individuelle («lignes directrices»); collaboration au sein du réseau de soins et avec les institutions sociales; accès aux résultats thérapeutiques.

Supplément d'information:

| | |
|---|---|
| Organisation | Société suisse d'oncologie médicale |
| Innovation Qualité | Organisations médicales |
| Catégorie | Professions médicales |
| Spécialisation | Oncologie médicale |
| Cabinet médical | Cabinets individuels, cabinets de groupe |
| Domaines ambulatoire / hospitalier | Ambulatoire, hospitalier et ambulatoire hospitalier |
| Types d'exploitation | Hôpital de soins aigus |

| | |
|---|--|
| Réseaux de médecins | Oui |
| Domaine d'application de l'activité ou du projet | Toutes les structures oncologiques peuvent participer au programme de certification, que ce soit en tant que cabinet individuel, de groupe, ou service ambulatoire d'un hôpital. |
| Durée du projet | Le projet n'est pas limité dans le temps. |
| Groupes professionnels impliqués | Spécialistes en oncologie médicale |
| Déroulement | La certification commence par une autodéclaration dans laquelle le demandeur certifie qu'il remplit au moins 80% des critères de qualité définis, en plus des critères obligatoires. L'autodéclaration doit être renouvelée chaque année. Chaque année, au moins 10% des institutions font par ailleurs l'objet d'un audit sur place. |
| Méthodologie | En décembre 2012, la Société suisse d'oncologie médicale, la Société suisse de radio-oncologie et Soins en Oncologie Suisse ont développé un concept de qualité commun accepté par la grande majorité des membres de la SSOM en votation générale. La SSOM a ensuite fondé l'association Swiss Cancer Network (SCN), chargée notamment de développer un programme de certification sur la base du concept de qualité. Avant son implémentation, le programme a été lui aussi soumis à une votation générale en janvier 2014 auprès des membres de la SSOM, qui l'ont approuvé à 87%. |
| Charges et dépenses | Les médecins impliqués dans le développement du programme n'ont facturé aucun frais. Le secrétariat commun à la SSOM et au Swiss Cancer Network a été indemnisé pour son soutien. Les institutions participantes paient une taxe annuelle de Fr. 1000.00, qui couvre aussi les coûts de l'audit. |
| Utilité et efficacité | Des études scientifiques confirment que traiter les patients en suivant les guidelines contribue à améliorer la prise en charge thérapeutique. Nous ne savons pas si notre certificat contribuera à améliorer le bénéfice pour les patients, mais la plus grande plus-value pour eux est de pouvoir visualiser sur notre diplôme ce à quoi ils ont droit. |
| Liens d'intérêts | Aucun |

| | |
|----------------------|--|
| Institution | Kantonsspital Olten Baslerstrasse 150 4600 Olten |
| Interlocuteur | Dr Walter Mingrone |
| Courriel | walter.mingrone@spital.so.ch |
| Tél. | +41 (0)62 311 43 47 |
| Site internet | www.so-h.ch |